

#18
mars 2024

#AggloTLP

magazine

Le journal d'information de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées



DOSSIER SPÉCIAL
Itinérance culturelle

BUDGET 2024

**Un équilibre assuré
malgré un contexte incertain**

Découvrez les dernières
actus de votre **Agglo**



28 | **#QUOI FAIRE ?**
St-Pé-de-Bigorre



8 | **#DOSSIER SPÉCIAL**
Itinérance culturelle, la culture partout et pour tous

SOMMAIRE

#ACTUS
Les brèves de l'agгло

#COEUR DE VILLE
L'action continue

#BUDGET 2024
Le budget 2024 est adopté

#PCAET
Des projets environnementaux

#HABITAT
Amélioration et rénovation
énergétique des logements

4

6

14

18

20

#POL. DE LA VILLE 22
Présentation de l'association FIL

#CITÉSLAB 23
Rencontre avec Yannick Haucourt

#FONDS D'AIDE 24
Les aides pour les communes

#ÉTUDIANTS 25
La nouvelle Université de Technologie
va voir le jour sur le pôle universitaire

#DEV ECO 26
Toutes les actus du dév. éco

#EXPRESSION (s) 29
Ambition Nouvelle pour
l'agglomération
Groupe Communiste Républicain et
Citoyen de l'agglomération

#LECTURE PUBLIQUE 30
Découvrez les nouveautés du réseau
de lecture publique de l'agгло



+ d'infos sur
agгло-tlp.fr
& nos réseaux



@AgглоTLP



Le plateau du Mousqué

ÉDITO

Au moment où la conquête spatiale revient dans l'actualité, elle redonne du rêve et des espoirs à un monde qui s'interroge sur son futur.

Ce sujet peut sembler accessoire au cœur des événements quotidiens qui touchent durement les peuples et les nations en proie aux conflits mais il peut aussi être un formidable moteur d'innovation et d'imagination collective.

Parfois il faut déchirer le rideau de nos inerties et des idées reçues pour se lancer dans l'avenir.

C'est ce qui différencie la civilisation de l'espèce : la civilisation construit, l'espèce cherche à se survivre.

Au cœur de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, ensemble nous agissons, sans toutefois viser le ciel, mais avec à l'esprit la nécessité de construire, d'innover, d'être efficaces et s'arracher de la pesanteur qui cloue parfois au sol des projets.

J'ai toujours considéré que même si le verbe précède le geste, c'est le résultat qui compte et nous devons donc toujours rester ensemble dans l'action.

Ainsi nous avons décidé de reprendre le projet d'Agglomération, les équipes se sont mises en marche et déjà quelques idées émergent.

Je souhaite pouvoir offrir aux habitants de l'Agglomération des projets réalisables dans un temps court comme par exemple la base de loisirs nautiques de Bours- Bazet que j'ai proposé au groupe projet en septembre 2023.

Nous devons aussi poursuivre sur nos fondamentaux désormais reconnus, un bassin économique dynamique, une identité culturelle forte, des atouts touristiques reconnus. Notre potentiel d'attractivité est conséquent, il faut le faire rayonner encore en mobilisant tous nos outils de promotions.

Dans les semaines qui viennent, une nouvelle feuille de route viendra actualiser le projet d'Agglomération voté en novembre 2017 à l'unanimité et qui n'a pas dit son dernier mot.

Les budgets 2024, 2025 et 2026 seront donc la traduction de ce plan d'action : porter un programme raisonnable mais ambitieux pour le bien-être des habitants et le rayonnement de l'Agglomération.

#AggloTLP n°18 - Journal d'information de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées > Zone tertiaire Pyrène Aéro-Pôle Téléport 1 CS 51331 65013 Tarbes cedex 9 > Tél : 05 62 53 34 30 > Directeur de la publication : Gérard Trémège > Responsable de la communication : Julie Saüt > Conception graphique et PAO : service communication > Rédaction : service communication > Impression : Pôle impression DELORT > Crédits photos : Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées; Office du Tourisme de St-Pé-de-Bigorre ; Adobe Stock > Tirage : 5 000 exemplaires > Distribution : Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées > N° ISSN : 2608-0559 (imprimé), N° ISSN : 2608-7405 (en ligne) > Dépôt légal : à parution (mars 2024).



Gérard TRÉMÈGE,
Président de la Communauté d'agglomération
Tarbes-Lourdes-Pyrénées,
Maire de Tarbes

Les communes
de l'agglo TLP

Adé
Allier
Angos
Arcizac-Adour
Arcizac-Ez-Angles
Arrayou-Lahitte
Arrodets-Ez-Angles
Artigues
Aspin-en-Lavedan
Aureilhan
Aurensan
Averan
Azereix
Barbazan-Debat
Barlest
Barry
Bartrès
Bazet
Bénac
Berberust-Lias
Bernac-Debat
Bernac-Dessus
Bordères-sur-L'Échez
Bourréac
Bours
Cheust
Chis
Escoubès-Pouts
Gardères
Gayan
Gazost
Ger
Germs-sur-l'Oussouet
Geu
Gez-ez-Angles
Hibarette
Horgues
Ibos
Jarret
Juillan
Julos
Juncalas
Lagarde
Laloubère
Lamarque-Pontacq
Lanne
Layrisse
Les Angles
Léznigan
Loubajac
Loucrup
Louey
Lourdes
Lugagnan
Luquet
Momères
Montignac
Odos
Omex
Oricles
Orleix
Ossen
Ossun
Ossun-Ez-Angles
Ourdis-Cotdoussan
Ourdon
Oursbelille
Ousté
Paréac
Peyrouse
Poueyferré
Saint-Créac
Saint-Martin
Saint-Pé-de-Bigorre
Salles-Adour
Sarniguet
Sarrouilles
Ségus
Séméac
Sère-Lanso
Séron
Soues
Tarbes
Vielle-Adour
Viger
Visker



« Il est important que tous les partenaires s'engagent à travailler ensemble avec un objectif commun »

Gérard Trémège

RESTER MAIN DANS LA MAIN...

Signature du Contrat Territorial Occitanie

Le 15 janvier 2024, à la Maison de la Région de Tarbes, Gérard Trémège, Président de la CATLP, accompagné de Jean-Louis Cazaubon, Vice-Président à la Région Occitanie, Marc Bégorre, Conseiller départemental des Hautes-Pyrénées, Jacques Brune, Président de la Communauté de communes de Haute-Bigorre et Noël Pereira Da Cunha, Président de la Communauté de communes Pyrénées Vallée des Gaves, ont signé les Contrats Territoriaux Occitanie (CTO).

Ces contrats fixent les objectifs stratégiques partagés par l'ensemble des cosignataires sur la période 2022-2028 pour :

- Promouvoir un nouveau modèle de développement, sobre et vertueux, porteur de justice sociale et territoriale, garant du rééquilibrage territorial et favorisant l'adaptation et la résilience du territoire face aux impacts du changement climatique,
- Agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi dans le territoire ainsi que dans les bassins de vie qui le constituent,
- Mobiliser dans le cadre d'un contrat unique avec chaque territoire, l'ensemble des dispositifs et moyens d'action de la Région et des partenaires.



Le CTO de la CATLP a été approuvé par le comité de pilotage stratégique et de suivi le 30 mai 2023 puis en Conseil Communautaire le 12 juillet 2023. Les objectifs stratégiques de développement et les mesures opérationnelles définis pour la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées sont :

- Favoriser l'attractivité économique vers un développement moins carboné
- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Faire face aux changements climatiques, transition énergétique et mobilités
- Favoriser les complémentarités des territoires interdépendants.

LES BRÈVES DE L'AGGLO

... POUR PERDURER

Contrat Bourg-centre de Séméac

Une semaine après, le 22 janvier, Philippe Baubay, Maire de Séméac, a accueilli Jean-Louis Cazaubon, Vice-Président de la région Occitanie, Marc Bégorre, Conseiller Départemental des Hautes-Pyrénées, et Gérard Trémège, Président de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, pour signer le nouveau contrat Bourg-Centre Occitanie de la commune.

Ils ont démontré que les projets sont possibles lorsque les différents partenaires s'engagent solidairement les uns avec les autres, et que la finalité est d'offrir le meilleur pour les habitants du territoire.

Le Contrat Bourg Centre Occitanie de la Ville de Séméac s'inscrit en cohérence avec le Contrat Territorial Occitanie de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP), dont il est un sous-ensemble.

La stratégie et le projet de développement et de valorisation définis dans ce contrat reposent sur les axes suivants :

- Axe 1 : Renforcer l'offre de service de **santé** sur la commune de Séméac
- Axe 2 : **Adapter** les bâtiments communaux aux enjeux énergétiques de demain
- Axe 3 : Economiser et optimiser l'**énergie**
- Axe 4 : Affirmer la légitimité des **mobilités actives**
- Axe 5 : **Préserver** les ressources naturelles et la **biodiversité**

L'objectif général recherché par la municipalité est le renforcement de la centralité de Séméac comme pôle secondaire à travers les services qui y sont proposés et l'attractivité de son centre-bourg, en créant un réel pôle d'animation sportive, culturelle et sociale dans un espace public aménagé, accessible à tous où tous les espaces de vie municipaux soient interconnectés.

- **Le Programme**
- **Pluriannuel de Projets et d'Investissements 2022-2028 annexé au contrat prévoit un total de 9,3 M€ de dépenses prévisionnelles d'investissement sur l'ensemble des opérations.**

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS :

- Restructuration et réhabilitation du Centre Léo Lagrange Construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle, d'un centre de santé et d'une résidence autonomie (projet privé);
- Création et aménagement d'un espace public paysager et végétalisé avec un espace mémoriel dédié à la mémoire du rugby en lieu et place de l'ancien stade Jules Soulé;
- Création d'itinéraires sécurisés autour des quartiers stratégiques en cœur de village;
- Préservation des trames vertes, bleues et sombres;
- Aménagement du bois de La Barthe.



Redonner de l'attractivité et du dynamisme aux centres des villes moyennes

Lancée en mars 2018, Action Coeur de ville est une politique prioritaire du gouvernement de soutien au développement durable et à l'attractivité de 234 villes moyennes qui exercent une fonction irremplaçable de centralité pour tout leur territoire.

Cette politique est fondée sur un investissement massif visant la revitalisation des centres-villes avec, aux côtés de l'Etat, trois partenaires donateurs nationaux : La Banque des Territoires, Action Logement et l'Agence Nationale de l'Habitat.

Élaboré en concertation avec les élus et les acteurs économiques des territoires, ce plan vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en coeur de ville afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

Des résultats tangibles dans les villes de Tarbes et Lourdes depuis 2018

À ce jour, le montant global des 50 actions prévues sur Tarbes et Lourdes approche les 20M€, dont 42,5 % de financement par l'État. Sa concomitance avec la mise en œuvre du programme NPNRU sur le site de Bel-Air (Tarbes) et de l'Ophite (Lourdes), et avec celle de deux OPAH-RU a permis d'engager une synergie dynamique.

Les villes de Tarbes et de Lourdes, en coordination avec la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, souhaitent aujourd'hui prolonger le programme « Action Cœur de ville », signé le 28 septembre 2018. Il s'agit de conforter les avancées notables observées en matière de revitalisation sur la première période, autour de projets structurants dont la plupart ont été mis en chantier, achevés pour certains, nécessitant un redéploiement pour la période à venir pour d'autres. Le premier contrat a déjà permis aux deux villes de lancer un vaste programme de rénovation de leur centre-ville qui s'est déroulé en plusieurs étapes : une phase de diagnostic puis de définition d'une stratégie (2018-2019), puis une phase de déploiement opérationnel (2020-2022) du plan d'action.

Exemples de projets



REQUALIFICATION DE LA PLACE AU BOIS À TARBES



RÉNOVATION DES 3 PLACES CENTRALES À LOURDES

À ce jour, le montant global des 50 actions prévues sur Tarbes et Lourdes approche les 20M€, dont 42,5 % de financement par l'État.



Suivez l'actualité sur nos réseaux



ITINÉRANCE CULTURELLE

LA CULTURE PARTOUT ET POUR TOUS

Dans le cadre de son projet d'agglomération, la CA TLP a affirmé sa volonté de faire du développement culturel une identité forte auprès de ses habitants et un levier de développement local.

Les enjeux ont été clairement affirmés par Gérard Trémège et l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Il s'agit de :

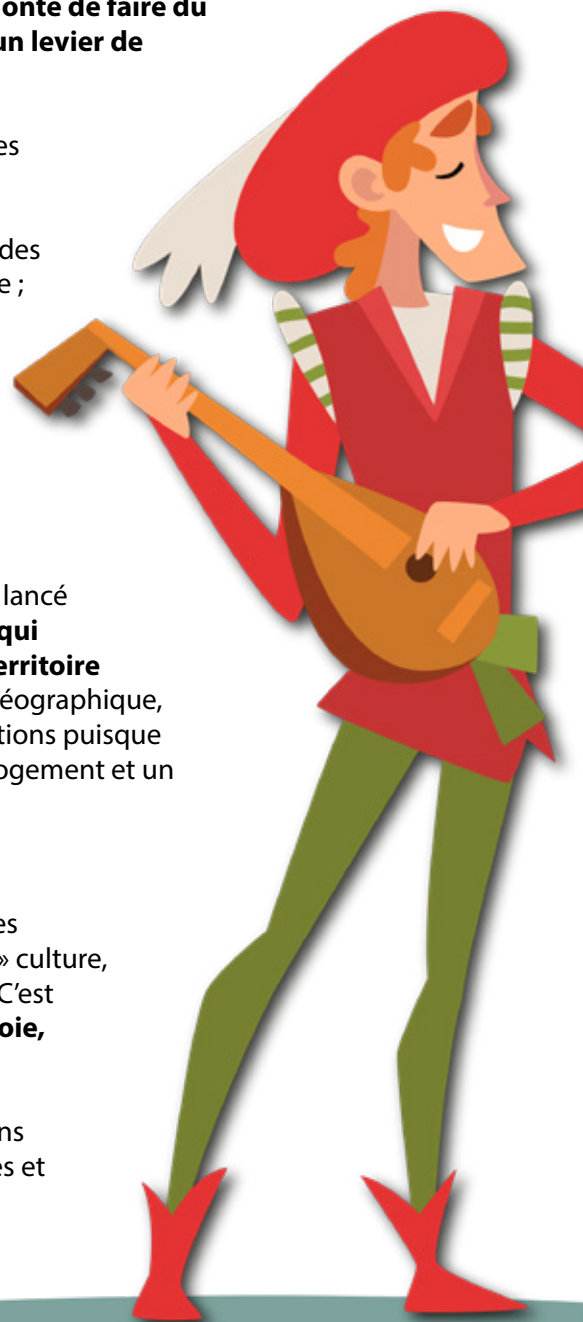
- Soutenir des **pratiques nomades** qui renouvellent la relation des habitants de l'agglomération à leur territoire et contribuent à sa dynamique ;
- Enrichir et rééquilibrer l'offre culturelle du territoire pour assurer à chacun un égal accès à la culture ;
- Travailler sur le **désenclavement** en aidant au développement de projets rapprochant l'offre culturelle des lieux de vie des habitants ;
- Favoriser la **coopération**, la mixité des acteurs et créer une dynamique territoriale.

Pour mettre concrètement en œuvre cette volonté un appel à projets a été lancé en 2023 avec pour objectifs **d'accompagner les acteurs culturels locaux qui souhaitent porter un projet itinérant qui valorise les ressources du territoire et implique ses habitants**. La notion de proximité n'est pas uniquement géographique, elle emporte la participation des habitants et des publics de toutes générations puisque des interventions ont eu lieu dans des établissements scolaires, un foyer logement et un Ephad.

La culture près de chez vous.

Le spectateur est devenu tantôt acteur, tantôt enquêteur, tantôt choriste, les interactions étaient multiples. Ensemble, tous ont décidé « *d'être et de faire* » culture, d'utiliser ce lien comme courant porteur de cohésion et de plaisir partagé. C'est le sens de cette démarche : **donner à voir et à connaître, apporter de la joie, éveiller et réveiller des envies de culture.**

L'itinérance c'est une invitation aux voyages : aller vers les communes du territoire mais aussi inviter tous les habitants de l'Agglomération à venir dans les établissements qui, fabriquent, diffusent la culture, grâce aux communes et aux acteurs institutionnels qui les soutiennent mais aussi et surtout grâce aux habitants qui sont tour à tour, spectateurs acteurs, ambassadeurs d'une culture vivante en mouvement.





L'TINÉRANCE CULTURELLE EN QUELQUES CHIFFRES

4

Compagnies

8

Concerts

6

Représentations
théâtrales

12

Commune

1100

Spectateurs

70

Scolaires

35

Participations
aux ateliers

31 360€

De budget



**Donner à voir
et à connaître,
apporter de la joie,
éveiller et réveiller
des envies de
culture.**

13 REPRÉSENTATIONS

THÉÂTRALES ET MUSICALES SUR LE TERRITOIRE

Les enquêtes policières interactives

THÉÂTRE

Par la Compagnie *Il est une fois*

Cyrano Assassiné.

Lors d'une représentation de Cyrano de Bergerac, le comédien principal disparaît, il est retrouvé assassiné. Le directeur de la troupe demande aux spectateurs de l'aider à élucider cette enquête.

OURDIS-COTDOUSSAN / GARDERES / BERNAC-DEBAT

Infos : Bernard MONFORTE : 06 81 08 72 62



Musiques en voyages

Le groupe apporte sa touche personnelle dans la musique du monde mêlant chant espagnol poétique et engagé. L'objectif sera de faire vivre sur le territoire une compagnie en création mais de rendre possible le partage de l'oeuvre en direction du plus grand nombre.

OURDIS-COTDOUSSAN / LAYRISSE / OSSEN / SEMEAC

Infos : SMAC LA GESPE: 05 62 51 32 98



MUSIQUE ET CHANT - Par le groupe **Cuarteto Tafi**

Nellie Bly

THÉÂTRE

Par la Compagnie du *Baluchon***KAMISHIBAI** Théâtre traditionnel japonais

Nellie Bly Le théâtre et le journalisme des outils de rassemblement
Elle est la femme qui inventa le journalisme d'investigation. C'est également la première femme à réaliser un tour du monde, sans être accompagnée d'un homme.

La question : Et si Nellie Bly arrive à notre époque, elle essaiera de comprendre ce qui s'est passé, et où est passée notre soif de découverte ?

LOURDES / TARBES / ORLEIX

Infos : Anaïs FAUTH: 06 85 93 96 50

Choeur Ephémère itinérant

CHANT

Par l'association **Damona**

Création d'un chœur éphémère avec les habitants, entre professionnels et amateurs.

Après 3 séances de travail, 3 concerts ont été donnés avec le chœur de femmes **SPLENDIA** regroupant 5 chanteuses accompagné soit au piano soit à la harpe. Les textes ou les chants sont des pièces d'auteurs : Jean de la Fontaine, Nino, Goethe, Victor Hugo, Ronsard, Antonio Machado.

SAINT-MARTIN / BARTRES / ORLEIX

Infos : Sylvia MIRANDA : 06 81 52 50 73

RETOUR(S) D'EXPERIENCE

JEAN-NOËL CASSOU

Maire d'Ourdis-Cotdoussan :

En 2023, la commune d'Ourdis-Cotdoussan célébrait le 25^{ème} anniversaire du classement de l'église St Jaques au patrimoine mondial de l'UNESCO. À ce titre, nous avons pris contact avec la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées afin d'imaginer ensemble la célébration de cet événement.

Lorsque nous avons été informés que notre commune était retenue pour une représentation de la troupe « *Il est une fois* », le 29 juillet 2023, nous savions que nous avions un défi à relever. En effet, pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les acteurs ainsi que le public, il aura fallu mobiliser les forces vives de la commune. Nous n'avons pas eu de mal à trouver une vingtaine de personnes pour préparer cet événement. Après avoir rencontré M. Monforte, directeur de la troupe pour régler les détails du déroulement de la journée, les bénévoles de la commune se sont mis au travail.

Il faut noter que la commune d'Ourdis-Cotdoussan débutait la série de manifestations proposées par la communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées dans le cadre de l'itinérance culturelle dans onze de ses communes.

La préparation de l'évènement a été intense (Gestion des parkings, location d'un chapiteau, intendance pour accueillir les acteurs...). L'enquête policière interactive allait se dérouler à l'extérieur dans des zones de la commune identifiées durant les répétitions. Nous comptions sur une météo favorable. Le 29 juillet, tous les ingrédients pour passer une belle journée étaient au rendez-vous. Le public avait répondu présent.

La troupe « *Il est une fois* » a été formidable. **Le public était conquis et ravi de participer à une manifestation de cette qualité dans notre village.**

Notre commune a été retenue pour une deuxième manifestation le 20 octobre 2023 à 20h30. Le groupe « *Cuarteto Tafi* » a fait découvrir au public qui s'est déplacé dans l'église St Jacques les musiques du monde mêlant chant espagnol poétique et engagé. Nous avons assisté à une soirée de grande qualité.

Je voudrais remercier le Président Gérard Trémège et les services de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, la scène « La Gespe », la troupe « *Il est une fois* », le groupe « *Cuarteto Tafi* », les bénévoles de la commune pour ces 2 journées particulièrement réussies.

La commune d'Ourdis-Cotdoussan soutient cette démarche qui permet d'amener la culture partout sur le territoire de l'agglomération TLP. C'est avec un grand plaisir que nous accueillerons une manifestation en 2024.

La commune soutient cette démarche qui permet d'amener la culture partout sur le territoire de l'agglomération.





BERNARD MONFORTE

Directeur de la Compagnie

Il est une fois

Au printemps 2023, nous avons répondu à l'appel à projet Itinérances culturelles, très belle initiative de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Notre proposition d'enquête policière interactive, *Cyrano assassiné*, a été retenue et nous nous en réjouissons. En effet, ce fut une vraie réussite et une belle rencontre avec trois communes du territoire. Ourdis-Cotdoussan, Gardères et Bernac-Debat ont montré un investissement sans faille et une véritable relation s'est instaurée avec nous.

Les trois représentations se sont très bien passées avec un public nombreux et enthousiaste venant des trois villages mais aussi des environs, participant activement à la résolution de l'enquête, appréciant autant le jeu (il s'agit aussi d'un jeu) que le jeu des acteurs et découvrant ou redécouvrant les trois communes de manière ludique et itinérante, les commentaires élogieux du public en furent la preuve.

Il est à noter que nous avons touché, ici, un public en majorité peu habitué à aller voir du spectacle vivant.

**Cette
expérience
est donc à
renouveler.**

BUDGET 2024

C'EST VOTÉ

Un budget équilibré malgré, encore une fois, un contexte difficile

Le budget primitif 2024 a été adopté lors du Conseil communautaire le 14 décembre 2023.

Voté en équilibre, sans intégration anticipée des résultats affectés de la gestion 2023, ni intégration des rattachements des opérations de fonctionnement, ni reprise des restes à réaliser des opérations d'investissement de la gestion 2023.

La préparation budgétaire a été marquée par le passage à la **M. 57** pour les budgets qui étaient préalablement soumis à la M.14 soit 8 budgets sur 13 budgets au total. Ce passage implique l'adoption d'un Règlement Budgétaire et Financier.

Le budget primitif 2024, se compose d'un budget principal et de 13 budgets annexes. Le débat d'orientations budgétaires 2024, s'est déroulé à nouveau dans un contexte semblable à celui de 2023, marqué par la crise du coût de la vie, le durcissement des conditions financières dans la plupart des pays, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et le conflit israélo-palestinien.

Le débat d'orientations budgétaires 2024, s'est déroulé à nouveau dans un contexte difficile semblable à celui de 2023

L'équilibre

- Le budget principal 2024 s'équilibre en section de
- fonction en dépenses et en recettes à **91,9 M€** avec
- l'autofinancement et la dotation aux amortissements
- qui s'élève à 3.6M€. L'autofinancement (montant
- total des recettes – montant total des dépenses)
- dégagé s'élève à 759 846 €. L'évolution est estimée
- par rapport à au budget précédent à 3,58% pour les
- dépenses et à 4,45% pour les recettes.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

86.7M€

Les dépenses réelles de fonctionnement (autofinancement et amortissements déduits) s'élèvent autour de **86.7M€** (83,8 M€ en 2023). Elles progressent globalement de 3,40 % entre les deux exercices budgétaires.



8.9 M€ Charges à caractère général (7,5 M€ en 2023). Cette évolution significative s'explique essentiellement par la hausse du prix de l'énergie et par l'inflation provoquant une augmentation du coût de l'ensemble des contrats de maintenance et d'entretien.

14,5 M€ Masse salariale 2024
Une évolution de 8,18 % par rapport à 2023. Cela s'explique principalement par la revalorisation des rémunérations et la prise en compte d'une augmentation des remplacements dans les services.

38,5 M€ Reversements de produits
La légère baisse s'explique par la révision de l'attribution de compensation.

25 M€ Autres charges de gestion courantes
Elles sont en augmentation de l'ordre 5,10 %. Outre les indemnités versées aux élus pour un montant de 1,1M€ et des dépenses informatiques, ce chapitre regroupe principalement les participations versées aux organismes publics et privés.

Des dépenses de fonctionnement affectées par la conjoncture difficile et complexe

- En section d'investissement le budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes à **16,3 M€**. Les recettes se composent principalement de l'autofinancement, de la dotation aux amortissements, du fonds de compensation de la TVA et de l'emprunt.

Organismes privés

Parvis Scène nationale 522 000 €
Développement économique

385 000 € Subvention à Crescendo, la Pépinière de Bastillac et la Mission Locale.

Itinérance culturelle 50 000 €
(voir notre dossier spécial page 8).

Organismes publics

SYMAT 19,8M€

GEMAPI 727 000 €

gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations

Subventions d'équilibre 606 700 €

pour couvrir le coût de fonctionnement des zones d'activités.

SDIS 600 000 € pour le service incendie et secours.

DSP ADOUR-ALARIC 467 000 €

Syndicat Mixte PYRENIA 175 000 €

Attractivité du territoire 712 500 €

versés au PTER (PLVG, et plaine et vallées de Bigorre), office de tourisme, festivals et la politique de la ville.



Comment seront financés ces investissements ?

Par l'**autofinancement** qui, en 2024, s'éleve à 4,3 M € (4 M€ en 2023), par des **subventions** à recevoir (environ 100k€), par Le **Fonds de compensation de la TVA** qui est estimé à 910 000 € et qui est calculé en fonction des investissements prévus sur 2024, par l'**attribution de compensation** (226 343 €) par les communes de Bazet, de Bordères-sur-l'Echez, d'Ibos, de Séméac, de Lourdes et de Tarbes suite aux transferts des Zones d'Activités économiques (ZAE), et enfin, par l'**emprunt**, qui, pour 2024, s'éleve à 10,5 M€ et à 5,9 M€ pour les budgets annexes.

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DU BUDGET 2024

Les investissements

23.2 M€ Le montant annuel des investissements en 2024 (hors remboursement de la dette et hors opérations d'ordre) devrait s'établir à 13.3 M€ pour le budget principal et à 9,8 M€ pour l'ensemble des budgets annexes soit un montant global de 23.2 M€. En comparaison en 2023, le montant global des investissements s'élevait à 21M€.

- **Actions menées dans les zones urbaines sensibles (ZUS).**
- En 2024, sans changement par rapport aux années précédentes, la CATLP interviendra principalement comme coordonnateur du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouveau Urbain) auprès des maîtres d'ouvrage (OPH, SEMI, ville de Tarbes, ville de Lourdes...).
- Les autres interventions de la CATLP en particulier en fonctionnement sont faites par le GIP-Politique de la Ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées cofinancé avec l'Etat, le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et la CAF. La participation s'éleve à 300 000 € en 2024, en augmentation de 40 000 € par rapport à 2023.

EAU & ASSAINISSEMENT

6 480 000 €

EAU : 2 440 000 €
dont 15 000 € de frais d'annonces, 400 000 € de frais d'études pour la réalisation du schéma directeur du Sud du territoire en eau potable, et de la maîtrise d'oeuvre pour relier la commune de Peyrouse à Lourdes, 1 883 000 € pour le renouvellement des réseaux d'eau, 29 000 € pour l'achat de logiciels et de licences, 13 000 € d'équipement spécifiques et récurrents pour les besoins du service (matériel informatique).

ASSAINISSEMENT : 4 040 000 €
dont 20 000 € de frais d'annonces, 736 000 € en études pour la réalisation du schéma directeur pour les communes de l'ex Adour Alaric, pour l'envoi des effluents de Bartrès sur le réseau de Lourdes, et pour la construction d'un hangar, 2 921 000 € pour le renouvellement des réseaux d'assainissement pour limiter les eaux claires parasites, 12 000 € d'équipements récurrents et spécifiques, 22 000 € pour l'achat de logiciels et licences.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

729 500 €

Aires d'accueil 657 500€
dont 281 500 € pour l'aire de Grand Passage, et 212 000 € pour les travaux sur l'aire de Lespie.
Sédentarisation 72 000 € pour la réalisation des travaux de l'aire de sédentarisation de Séméac.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3 790 000 €

BUDGET PRINCIPAL
Zones d'activités économiques 1 965 000 €
dont 684 000 € la zone de l'Arsenal (rue de la cartoucherie et stationnement des Forges), 445 000 € zone Kennedy : études et travaux, 251 000 € zone Segues-Longues (Bordères-sur-Echez) : voirie, 432 000 € zones Mayne Lane à Ibos et Cognac à Tarbes
Subventions et aides 315 000 €
Dont 200 000 € pour le dispositif Entrepren@ Innovation, @immobilier, le dispositif Commerce pour communes rurales, et 50 000 € pour le dispositif Tiers Lieux.

BUDGETS ANNEXES
Téléports et locations immeubles 70 000 € pour travaux à l'hôtel d'entreprises Renaudet, Parc de l'Adour 850 000 € (maîtrise d'oeuvre et travaux de voirie)
Zone du Gabas 110 000 € (création voirie interne et mise en état de la station d'épuration), Parc d'Activités des Pyrénées 405 000 € (voie de desserte complémentaire), Zone de Saux 75 000 € (travaux de l'entrée dans le cadre du Plan Avenir Lourdes).

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

939 400 €

Réhabilitation des piscines
286 300 € pour le centre nautique Paul Boyrie (reprise des plages)
103 000 € pour la piscine Tournesol (géothermie et travaux vestiaires), 132 100 € pour le complexe aquatique de Lourdes (cuvelage bassin),
Travaux sur la toiture de l'Hippodrome 221 000 €
Usine des Sports 140 000 € (climatisation, plaques de protection)
Pic du Jer 52 000 € (lancement de maîtrise d'oeuvre)

CULTURE

568 200 €

Réseau des bibliothèques 182 000 €
dont 60 000 € pour la Médiathèque Louis Aragon (étude de géothermie et travaux divers)
Écoles de musique 386 200 €
167 000 € pour le Conservatoire Henri Duparc (travaux suite à un sinistre)
83 000 € pour des travaux dans l'école de musique Joseph Kosma.

LOGISTIQUE

513 800 €

Logiciels pour tous les services 160 500 €
Matériel pour tous les services 215 500 €
Mobilier 137 800 € (dont 48 000 € pour le service Lecture publique et 22 000 € pour le service Prévention)

ESPACES NATURELS

463 930 €

CaminAdour : 288 000 € pour des travaux "classiques" de reprise du revêtement et travaux sur la clôture,
Service Espaces Naturels : 60 000 € travaux hangar à Juillan, et 115 930 € pour 2 tracteurs.

ENVIRONNEMENT

592 000 €

GEMAPI 325 000 € pour le PLVG et le SMAA
Plan Climat Air Energie Territorial 227 000 €
120 000 € pour le Fonds "renaturation" des haies & biodiversité
100 000 € de subventions aux particuliers pour l'acquisition de poêle à bois (Prime Air Bois),
7 000 € pour l'acquisition d'un capteur de pollens,
40 000 € pour des études de préfiguration fonds Air-Bois Ademe

GRANDS PROJETS DE L'AGGLO

1 659 000 €

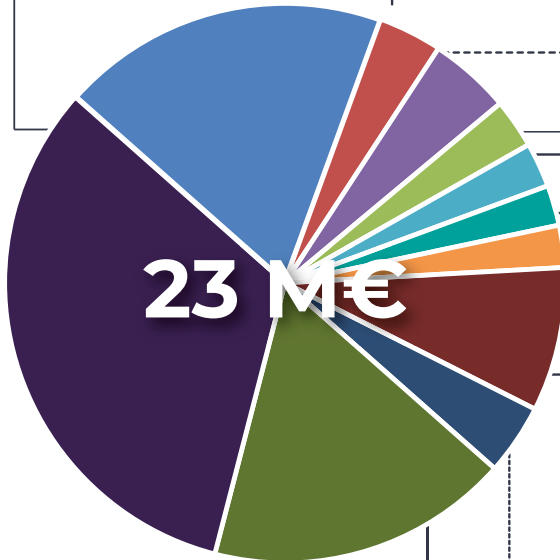
Nouvelle Médiathèque de l'Arsenal 1 152 000 € pour la maîtrise d'oeuvre et divers diagnostics
Auditorium de Lourdes 202 000 € pour le lancement des études,
Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) 305 000 €

URBANISME 814 935 €

620 935 € pour le SCOT PLUI Agglo sud et nord
179 000 € pour le SCOT PLH (études)

Mais aussi...

Le budget transports n'est pas encore voté au moment où est réalisé ce magazine



SUBVENTIONS VERSÉES

3 486 000 €

Fonds d'aide aux communes 700 000 €
Fonds d'aide pour catastrophes naturelles 166 000€
Subventions d'équipement "Politiques contractuelles"
Programme Local de l'Habitat 670 000 €
dont 250 000 € pour l'OPAH-TLP et OPAH-RU Tarbes et Lourdes (aides travaux),
Contrat Territorial Occitanie 300 000 €
Aide au développement des Laboratoires de Recherche du Pôle Universitaire 150 000 € pour le projet "Université de Technologie"
Subventions d'équipement (Syndicat Mixte Pyrénia) 1 400 000 €.

TRAVAUX & ÉTUDES

259 000 €

pour des études énergétiques et photovoltaïques et la poursuite des travaux d'aménagement pour les bureaux des services eau et assainissement sur le Télésite.



Le mardi 16 janvier 2024, Gérard Trémège, Président de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et Jean-Claude Piron, Vice-Président de la CATLP en charge de l'environnement ont présenté à la presse les 4 grands projets environnementaux de l'agglomération pour l'année 2024.

STOP L'ETERNUEMENT

Des capteurs de pollen dans l'agglomération

L'allergie aux pollens est l'épidémie silencieuse :

- En 2022, 30% de la population mondiale était allergique aux pollens ;
- En 2050, ce sera 50% de la population qui sera affectée.

Face à leur maladie, les allergiques aux pollens ont peu de recours : prendre leur traitement en permanence, même lorsque c'est inutile, et limiter leur exposition, à condition de disposer d'une information pertinente. En 2023, avec l'installation des 5 capteurs Lify pollens, la CATLP est devenue le deuxième territoire d'Occitanie à s'équiper de ces appareils innovants et d'une plateforme d'intelligence artificielle qui permet de détecter une soixantaine de pollens et d'anticiper leur concentration. La CATLP a déployé 5 capteurs sur son territoire entre février à avril 2023 à : Tarbes (bâtiment Saint-Exupéry quartier Laubadère), Lourdes (Complexe aquatique), Juillan (Téléport 1), Bernac-Debat (ateliers municipaux) et Geu (bâtiment communal).

Au regard du succès et des enjeux en matière d'adaptation aux changements climatiques, sanitaires et d'accès à une information fiable, la CATLP va faire installer un sixième capteur afin de parfaire le maillage du territoire et des spécificités climatiques du piémont. Le lieu n'est pas déterminé à ce jour.

L'information sur l'existence de cet outil gratuit va être élargie au-delà des docteurs généralistes et spécialistes du territoire jusqu'à tous les interlocuteurs de proximité sur les questions de santé que sont les pharmaciens, kinésithérapeutes et infirmières notamment... et ce, dès à présent avant le début de la saison pollinique en mars prochain.



Mais aussi...

Tarbes-Lourdes-Pyrénées pourrait être le territoire idéal pour construire une surveillance des pollens allergisants spécifiques à la flore du piémont pyrénéen. Un travail va être mené avec Atmo Occitanie et l'ARS Occitanie pour mettre en place une stratégie régionale d'évaluation et d'information sur les pollens.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Des soirées dédiées

Le secteur résidentiel de la CATLP émet 30% des gaz à effet de serre et représente 46 % de la consommation d'énergie. Agir sur ce secteur est l'un des principaux leviers pour lutter contre les changements climatiques et adapter notre territoire à ces évolutions inéluctables à court et moyen termes. C'est ainsi que dans le cadre de son Plan Climat Air Territorial, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées propose 14 dates pour « *Les soirées des Economies d'Energies* » afin de comprendre ce qu'est l'efficacité énergétique d'un logement, les solutions techniques et les aides financières existantes.

Suite à la participation de près de 150 personnes en 2023 aux « soirées économies d'énergies », la CALTP vient de lancer une deuxième édition en 2024. Au cours de cette balade, les participants guidés par l'éducateur environnement du CPIE Bigorre Pyrénées repèrent les fuites de chaleur et les défauts d'isolation de bâtiments grâce à une caméra thermique. Cette expérience ludique et conviviale permet de visualiser concrètement ce qu'est la performance énergétique d'un logement. C'est aussi l'occasion d'échanger sur l'intérêt de mener des travaux de rénovation énergétique dans son logement, de découvrir les accompagnements existants et les gestes faciles à mettre en place, conscient que « *l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas* ».

ENERGIES RENOUVELABLES

Pour en produire davantage

Dans le cadre de son PCAET, la CATLP a pour objectif de **multiplier par 3** la production d'énergie renouvelable d'ici 2030, et souhaite devenir exemplaire sur le territoire.

En 2023 l'agglo a mis en service 3 parcs d'ombrières (structures dont les toits sont recouverts de panneaux photovoltaïques) sur le parking Alstom à Séméac, sur l'aire de covoiturage à Séméac, et le parking La Cartoucherie dans le quartier de l'Arsenal à Tarbes. La production électrique de ces ombrières est pleinement opérationnelle depuis l'automne 2023 et elle correspond à la consommation de **800 logements**. Ce sont les premières concrétisations de la stratégie de la CATLP afin de contribuer au développement des énergies renouvelables.

C'EST TOUT CHAUD

La prime Air Bois est de retour !

La CATLP renouvelle l'opération « prime Air Bois » pour la quatrième année ; l'opération a débuté le 17 janvier 2024. **200 primes de 500 €** pour l'acquisition d'un poêle à bois par les habitants des 86 communes de la CATLP, sans condition de ressources. La CATLP est l'un des territoires de France les plus dynamiques sur le sujet. Depuis sa création en 2021, on devrait, cette année, franchir la barre des 1000 primes attribuées. Pour information, 71 communes de la CATLP ont vu au moins un habitant bénéficiaire de la prime air bois. 1 983 personnes bénéficient désormais d'un appareil de chauffage au bois nouvelle génération pour un montant de 450 000 € de la part de la CATLP. C'est le total le plus important jamais atteint en Occitanie et en France hors territoires soutenus financièrement par l'ADEME.

Vous souhaitez bénéficier de la Prime Air Bois ?

Il suffit de retirer le dossier de demande de cette aide soit : Sur le site www.agglo-tlp.fr/prime-air-bois / Auprès du service Environnement, par téléphone : 05 62 53 82 83 / Par courriel : prime-air-bois@agglo-tlp.fr / Auprès des professionnels RGE qui ont reçu leur kit de communication au mois de janvier.

Les dossiers seront traités au fur et à mesure, la date d'arrivée à la CATLP faisant foi. L'aide est cumulable avec toutes les aides publiques.

Aujourd'hui, la CATLP porte une réflexion sur la réalisation d'un réseau de chaleur renouvelable desservant les équipements publics situés rue Maryse Bastié à Tarbes (piscine Tournesol, Collège Paul Eluard et le Complexe Sportif Tarbes Nord) par le biais d'une solution géothermique. La création d'un réseau de chaleur valorisant l'énergie de la nappe alluviale atteindrait les 1.1 millions d'euros. Cela permettra de réduire de près de 90% la consommation de gaz naturel et de réduire d'autant les émissions de gaz à effet de serre de ces trois équipements.

Cette année, la CATLP va passer en revue l'intégralité de son patrimoine bâti afin d'étudier sur chacun de ses bâtiments le potentiel de production d'énergies renouvelables et la faisabilité technique. L'objectif est d'utiliser cette production en autoconsommation.



Propriétaires modestes et très modestes, c'est le moment de rénover votre logement !

Le bâtiment représente 47 % de la consommation énergétique finale en France et le secteur résidentiel y contribue à hauteur de 31 %*, ce qui en fait l'un des domaines clé dans la lutte contre le réchauffement climatique et de la transition énergétique. En outre, le poste « logement » représente à lui seul près de 30 % du budget des ménages** et la précarité énergétique touche 3,4 millions de ménages à l'échelle nationale***. La rénovation énergétique des logements vise à répondre à ces enjeux environnementaux, sociaux, économiques et sanitaires majeurs. C'est également un secteur créateur d'emplois et un levier pour la sobriété foncière.

*Source : Chiffres clés de l'énergie - 2022 - Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires

**Source : France portrait social - 2023 - INSEE Références

*** Source : Observatoire National de la Précarité Energétique d'après taux d'effort énergétique (TEE_3D) du Ministère de la Transition énergétique - novembre 2023

COMPOSANT LE MENAGE	TRES MODESTES	MODESTES
1	17 009	21 805
2	24 875	31 889
3	29 917	38 349
4	34 948	44 802
5	40 002	51 281

Plafonds de ressources applicables en 2024 pour être accompagné dans le cadre des OPAH et bénéficier des subventions de l'Anah

Les OPAH, actions portées par les collectivités en faveur de l'amélioration de l'habitat et de la rénovation énergétique des logements

La CATLP est ainsi engagée en faveur de l'amélioration de l'habitat et de la rénovation énergétique des logements avec la mise en place d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire. Ces opérations permettent de financer des travaux visant à améliorer significativement la performance énergétique des logements et d'accélérer la transition vers des systèmes de chauffage plus écologiques.

Des subventions peuvent aussi être accordées pour l'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées ou en situation de handicap et pour la réhabilitation des logements dégradés.

Des résultats déjà significatifs

En 4 ans, plus de **1300** logements de l'agglomération ont déjà pu bénéficier de ce dispositif. Les propriétaires, occupants et bailleurs, ont ainsi pu pour entreprendre petits ou grands travaux afin de rénover ou réadapter leur logement.

En 2024, des aides fortement revalorisées en direction des ménages modestes et très modestes

Depuis ce début d'année, les ménages modestes et très modestes peuvent bénéficier d'importants financements de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pouvant atteindre 60 % à 90 % pour des travaux de 40 000 € à 70 000 € (les aides sont calculées en fonction des ressources et de la performance du projet). Ces aides importantes vont permettre aux ménages de s'engager dans des rénovations d'ampleur et ainsi permettre au plus grand nombre de vivre dans des logements dignes et durables et d'être pleinement partie prenante de la transition écologique de notre territoire.

Une équipe pour vous accompagner gratuitement

Une équipe d'animation est missionnée par la Communauté d'agglomération pour vous accompagner. L'équipe intervient pour vous conseiller en tant que tiers de confiance tout au long de votre projet afin de réaliser des travaux adaptés à votre logement, optimiser votre plan de financement, et éviter les escroqueries. Vous pouvez venir la rencontrer lors de l'une de 6 permanences mensuelles. Les conseils sont neutres, désintéressés et GRATUITS !



TÉMOIGNAGE

d'une habitante de l'agglomération qui habite un pavillon des années 1960 avec ses 2 adolescents :

Pourquoi avez-vous souhaité entreprendre un projet de rénovation énergétique d'envergure sur la commune de Séméac ?

Je suis propriétaire de ma maison depuis une trentaine d'année mais je ne m'étais jamais posée la question de travaux avant la très forte augmentation des coûts du gaz et de l'électricité. Je me suis retrouvée avec des factures de 250 € par mois alors que je chauffais très peu ! A terme cette situation n'était pas tenable !

Comment avez-vous été informée de l'existence de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées ?

Une voisine a entrepris des travaux de rénovation énergétique et j'ai souhaité en savoir plus les aides et les possibilités d'accompagnement. Je me suis rendue au Salon de l'Habitat où j'ai rencontré une conseillère de RENOV'OCCITANIE qui m'a remis un dépliant sur l'OPAH Tarbes-Lourdes-Pyrénées. J'ai laissé mes coordonnées et j'ai très vite été recontactée pour fixer un rendez-vous personnalisé en permanence. Le technicien du bureau d'étude s'est ensuite déplacé à mon domicile pour évaluer les besoins et me conseiller sur les travaux.

Aviez-vous des inquiétudes au commencement de votre projet ? Si oui, lesquelles ?

Je n'avais pas d'inquiétude particulière car j'ai de suite été rassurée par l'échange avec l'animateur du programme. Il a été très à l'écoute et m'a expliqué toutes les démarches.

Comment s'est passé votre parcours dans le montage de votre demande de subventions ?

J'ai pris contact avec pas mal d'entreprises locales et l'animateur m'a aidé à analyser les devis, les coûts... C'est aussi lui qui s'est occupé du montage du dossier de demande de subvention et il m'a accompagnée sur le plan de financement du projet.

Pensez-vous que votre projet de rénovation aurait pu voir le jour sans l'accompagnement technique et financier dans le cadre de l'OPAH ?

Non, je n'aurais pas pu mener un tel projet toute seule, j'aurais été découragée par les démarches.

RENSEIGNEMENTS

Pour contacter l'équipe d'animation et vous faire accompagner dans votre projet :

Altair : 05 62 93 07 40 - contact@altair-consultants.fr

Soliha : 05 62 34 42 74 - urbanisme.pyrenees@solihha.fr

Pour tout savoir sur les aides financières en 2024 pour rénover et adapter les logements :

Guichet Rénov'Occitanie : 05 31 74 36 65

Pour toute question relative à vos droits et pour des informations juridique ou fiscale sur la location, l'achat ou les travaux de votre logement :

ADIL 65 : 05 62 34 67 11 - adil.65@orange.fr

Au total, plus de 13m€ d'aides publiques ont été injectés sur 28 millions de travaux, et les programmes continuent !



GIP POLITIQUE DE LA VILLE

Des femmes qui ne perdent pas le fil !

Soutenu par le GIP Politique de la Ville depuis plus de 25 ans, l'association FIL (Femmes Initiatives Laubadère) a été créée en 1997 à Tarbes. Son objectif était, et reste, de proposer de l'emploi durable à des habitantes (et habitants) de ce quartier en créant des postes de travail accessibles en termes de qualification, de mobilité, d'horaires ou de handicap.

Ce sont plusieurs dizaines de demandeurs d'emploi qui y ont trouvé un cadre d'insertion adapté à leurs contraintes personnelles et y ont construit une insertion durable dans un cadre chaleureux et bienveillant. A FIL, pas de postes de travail figés, l'organisation se fait à partir des savoirs faire et des projets de chacun-e et le CDI est l'assurance pour chacun-e de disposer du temps nécessaire à l'aboutissement de son projet personnel. Actuellement l'équipe de Tarbes compte 6 salariés dont 4 CDI, 1 CDD et un apprenti.

Depuis le 1^{er} septembre 2023 FIL a repris la gestion du restaurant de l'entreprise SEB à Lourdes grâce notamment à une politique d'entreprise engagée en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire.

Son objectif reste le même : **créer des emplois durables** mais cette fois-ci pour des **Lourdais** en insertion. À l'heure actuelle, 4 emplois ont été créés pour assurer la fabrication et le service des repas. Les entrées, plats et desserts sont faits sur place le jour même et servis aux salariés de l'entreprise mais aussi à des convives extérieurs sous réserve d'un accord préalable avec SEB et FIL. L'association est aussi en mesure de répondre à des demandes de livraisons de buffet tels que celui dégusté à l'occasion du lancement de la saison culturelle de Lourdes ou d'autres prestations à la demande, aussi bien pour des collectivités que des particuliers.

FIL vient ainsi enrichir le champ lourdaise de l'Economie Sociale et Solidaire qui place l'humain et l'emploi non délocalisable au cœur de son action grâce aux concours de l'Etat, de la Mairie de Lourdes et du GIP Politique de la Ville Tarbes Lourdes Pyrénées.



Proposer de l'emploi durable à des habitantes (et habitants) du quartier en créant des postes de travail accessibles.



+ d'infos sur le GIP

gip65@orange.fr

05 62 53 34 37

« Recycler plutôt
que de jeter,
agissons pour
notre planète »



CITÉSLAB

Rencontre avec Yannick HAUCOURT

Yan Eco Créations

Yannick Haucourt a travaillé pendant plusieurs années dans l'hôtellerie restauration. Il s'installe à Lourdes en 2015 et pour meubler son appartement, décide de fabriquer son mobilier avec des matériaux recyclés dans l'objectif de préserver la planète. Pour cela il s'aide de tutos trouvés sur Internet et se lance dans la création de mobilier avec les palettes dans son garage. Après la visite de quelques curieux devant son atelier improvisé, il a reçu de nombreux commentaires positifs et encourageants sur son travail. L'idée de vendre ses créations fait ensuite son chemin et Yannick envisage de créer son entreprise. Il se tourne alors vers le dispositif CitésLab lors des permanences à la maison du projet à l'Ophite pour travailler son projet de création d'entreprise.

Yannick crée **Yan Eco Créations** en janvier 2023. Aujourd'hui, il exerce son activité entre deux tiers lieux sur le territoire de la CATLP, **le Lien** à Ibos et **FabArt** à Séméac. Il propose à ses clients des projets sur mesures selon leurs besoins et leurs envies. Il fabrique en parallèle quelques créations pour exposer dans les vitrines des Tiers Lieux. Pour se faire connaître, il participe également à des événements. Il a, par exemple, exposé ses créations lors du festival Zéro Déchets en septembre 2023 à Lourdes et prévoit d'y être à nouveau présent en 2024.

Le **dispositif CitésLab**, porté par la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, intervenant au plus près des quartiers, pour détecter, préparer et orienter les entrepreneurs en devenir et en activité des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, a accompagné le projet de Yannick Haucourt en l'aidant pour toutes les démarches administratives nécessaires.



+ d'infos sur CitésLab

alice.lorentzatos@agglo-tlp.fr

07 77 16 56 16

Poursuite des investissements

Au total, l'agglomération attribue 744 128 €

Dans le cadre du Fonds d'Aide aux Communes (FAC) mis en place par la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, des subventions sont attribuées aux communes de moins de 5 000 habitants (81 communes concernées) afin d'améliorer leur attractivité et mettre en valeur leur patrimoine. Le Conseil Communautaire a validé les différentes modifications du règlement d'attribution du Fonds d'Aide aux Communes proposées par la commission Fonds de Concours, présidée par Monsieur Jacques GARROT.

En 2023, le montant alloué était de 744 128 € / 58 communes aidées / pour un montant total prévisionnel des travaux : 4 504 658 € HT

Voici quelques exemples de réalisations qui ont bénéficié de l'aide :

GEZ-EZ-ANGLES :

Montant des travaux réalisés : 70 704 € HT
Travaux à l'Eglise (soubassement et crépis extérieurs) – du petit patrimoine communal (lavoir-abreuvoir) et de la voirie (Chemin du Litor).



GARDÈRES :

Montant des travaux réalisés : 150 501 € HT
Travaux Eglise (ravalement des façades et réfection du clocher).

SOUES :

Montant des travaux réalisés : 165 316 € HT
Aménagement global du site du Lac (réalisation d'un city-park et de toilettes publiques autonettoyantes).

Et dans le cadre des Fonds de concours en soutien aux ouvrages détériorés suite à la reconnaissance par l'Etat de catastrophe naturelle, la CATLP peut également aider les communes sinistrées.





Conférence de presse du 8 décembre 2023
en présence de tous les partenaires associés au projet

PÔLE UNIVERSITAIRE

Une Nouvelle Université de Technologie voit le jour à Tarbes

L'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (L'ENIT) et l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Tarbes de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier se rassemblent pour former l'**Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées (UTTPO)**. Le projet Université de Technologie de Tarbes a été porté et soutenu par tous les acteurs institutionnels : la Ville de Tarbes, la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, le Département des Hautes-Pyrénées, la Région Occitanie, l'Etat, l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, l'ENIT et l'IUT de Tarbes. Deux ans après le lancement du projet, le décret N°2023-1094 du 24 novembre 2023 entérine la création d'une Université de Technologie à Tarbes, la **4^{ème} en France**, qui regroupe l'ENIT (Ecole nationale d'Ingénieurs de Tarbes) et l'IUT.

L'UTTPO vise à fédérer les acteurs de l'enseignement, de la recherche, et de l'innovation en s'appuyant sur la création d'un établissement technologique de type Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) regroupant l'IUT de Tarbes et l'ENIT. Cette évolution institutionnelle repose sur un projet scientifique et pédagogique ambitieux, qui a fait l'objet d'un dossier de candidature déposé dans le cadre de la 3^{ème} vague de l'appel à projets « **Excellences** » du Programme France 2030. Le projet « NUTTeO » (pour une Nouvelle Université de Technologie à Tarbes en Occitanie), résolument ancré sur l'industrie de demain, avec ses axes sur la transition environnementale, la résilience et l'usine

Accroître l'offre de formation, l'activité de recherche et d'innovation renforçant ainsi l'attractivité de l'enseignement supérieur tarbais.

du futur, a été retenu et a obtenu un financement national de 7,5 M€ euros sur 10 ans.

En outre, pour conforter encore cette dynamique importante pour le territoire, la Région Occitanie, pour sa part, s'est engagée

à apporter jusqu'à 1€ Région pour 1€ accordé par l'Etat. La création de l'Université de Technologie a pour objectif d'accroître l'offre de formation, l'activité de recherche et d'innovation en lien avec le territoire et ses entreprises et d'accueillir de nouveaux publics et partenaires renforçant ainsi l'attractivité de l'enseignement supérieur tarbais.

L'IUT et l'ENIT accueillent aujourd'hui près de 3000 étudiants. A 10 ans, la nouvelle université a pour ambition d'accueillir **1000 étudiants supplémentaires** en formation initiale Licence et Master, dont 400 étudiants étrangers, d'accroître le nombre d'ingénieurs diplômés chaque année (+600 sur la période du projet) et de porter le nombre de ses doctorants à 120 (contre 75 aujourd'hui). Les fondateurs de la nouvelle UTTPO (l'ENIT et l'IUT de Tarbes) ainsi que l'ensemble de leurs partenaires institutionnels et industriels se félicitent de cette étape décisive dans la stratégie de développement du campus universitaire, levier essentiel pour le développement économique local et régional, et l'attractivité du territoire.

CERAM' INNOV

SCT poursuit son développement sur l'agglomération

Le 19 décembre dernier, c'est au sein de l'entreprise qu'ont été signées deux conventions de financement pour soutenir les nouveaux projets de SCT (Société de Céramique Technique) qui ne cesse d'innover. Retour sur une réussite hors norme.

De nos jours, pour qu'une entreprise se développe sur un territoire, il faut qu'elle ait la certitude de trouver localement les collaborateurs dont elle aura besoin. C'est une des raisons pour lesquelles les métropoles sont si attractives. Mais force est de constater que SCT, qui est un des leaders mondiaux dans le domaine de la céramique technique, y parvient sur Bazet. SCT est l'héritière de la CGEC (Compagnie Générale d'Electro-Céramique) qui s'était installée sur le site de BAZET en 1922. Créée en 2000, la société SCT va se retrouver peu à peu dans une impasse financière à cause de son endettement et de la perte d'un marché représentant 70 % de son chiffre d'affaires en 2008 la conduisant à déclencher une procédure de sauvegarde en mai 2010. En août 2011, quand Jean-Paul Detroyes propose de reprendre l'entreprise, il ne reste plus que 85 salariés. Mais, grâce à la vision de ce capitaine d'industrie et au savoir faire exceptionnel des collaborateurs qui l'entourent de nouveaux marchés vont être conquis et le plan de sauvegarde a pu être mené à terme en 2021. La technologie maîtrisée par SCT est le « *brasage céramique-métal* » lui permet d'être présente sur les marchés des dispositifs médicaux implantables actifs, des tubes à Rayon X pour scanner médicaux et industriels, de la connectique nucléaire et des dispositifs pour l'off-shore gaz/pétrole en grandes profondeurs. Aujourd'hui, plus de 250 personnes travaillent au sein de SCT qui est le 3^{ème} plus important employeur industriel sur l'agglomération derrière DAHER et ALSTOM. Si les prévisions de chiffres d'affaires ont pu être dépassées ces dernières années, c'est le résultat du travail de tous et d'un investissement en R&D particulièrement important. Imaginez que les dernières innovations de SCT peuvent permettre à des patients, grâce à de la neurostimulation, d'entendre à nouveau alors qu'ils étaient sourds ! De nombreuses autres applications sont en développement pour des pathologies comme Alzheimer, l'incontinence, l'apnée du sommeil, Parkinson et les douleurs chroniques. Il était donc logique que le BDEA Adour qui intervient sur notre département et celui des Pyrénées-Atlantiques par le biais d'avances remboursables à taux 0 vienne s'allier avec SDD65 pour propulser SCT vers de nouveaux sommets. Ce fut aussi l'occasion pour Gérard Trémège de confirmer que la CATLP serait toujours présente aux côtés de SCT comme elle l'a été dans le passé.



De gauche à droite : Thierry Carrère (Président du BDEA Adour), Chantal Robin-Carillo (Présidente d'Initiative Pyrénées), Jean-Paul Detroyes (Président de SCT), Gérard Trémège, François-Xavier Brunet (Président de la CCI) et Michel Puyet (Directeur général de SDD65)

AMI REBOND Trois entreprises de Tarbes Lourdes Pyrénées lauréates



L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Rebond industrie » est un des nombreux dispositifs France 2030 mis en place par l'État. Territoire d'industrie Lacq Pau Tarbes avait déposé une candidature pour que l'on puisse détecter sur son périmètre des investissements industriels à impact portés par des PME pouvant contribuer à la réindustrialisation. Conçue comme une opération « coup de poing » sur 4 mois, cette action animée par le cabinet ANCORIS pour le compte de la Banque des Territoires, a permis de faire émerger 13 projets au total sur les 11 communautés de communes et d'agglomération. Avec 3 dossiers sélectionnés (**MAB65**, **SCT** et **SERAL**) pour elle seule, la CATLP en est donc la principale bénéficiaire. Les projets retenus pour l'AMI Rebond vont représenter près de 4 M€ d'investissement en équipements industriels dans les 2 ans à venir mais ce sont surtout les 80 emplois locaux qui seront créés (soit plus de la moitié des 154 prévus à l'échelle du territoire d'industrie) qui en font la valeur.

Pyrénées



Ci-contre, Kévin Régi entouré de Gérard Trémège ainsi que de Fabrice Sayous et Jean-Michel Ségneré, Vice-Président de la CATLP.



Florian Labussière au Pôle Support, Kévin Régi, Président, et Simon Massonnier au Pôle Produit composent l'équipe d'associés.



Bilan de l'AMI
Rebond dressé par
Gérard Trémège,
Jean Salomon (Préfet
des Hautes-Pyrénées)
et Joëlle Gras
(Secrétaire générale
adjointe Préfecture
des Pyrénées-
Atlantiques)

START IN PYRÉNÉES HMT et Tarbes Lourdes Pyrénées : une histoire qui dure

Alors que la presse nationale reprend largement l'information sur le plus grand déploiement d'exosquelettes en Europe qu'il y a eu dans le groupe RATP, il est temps de revenir sur le parcours de l'entreprise tarbaise qui rend cela possible : HMT.

HMT (Human Mechanical Technologies) a été fondée en 2017 par trois étudiants de l'ENIT (école nationale d'ingénieur de Tarbes) dès la fin de leurs études. Cependant, l'idée de développer des exosquelettes médicaux avait germé dès le collège dans l'esprit de Kévin Régi, président et co-fondateur d'HMT. Finalement, c'est vers le secteur professionnel qu'ils se sont dirigés, dans

le but de prévenir les différents maux et TMS (troubles musculo-squelettiques) en allégeant les contraintes des opérateurs. Le potentiel de cette jeune entreprise a été rapidement repéré par la Communauté d'agglomération qui lui a décerné le 1^{er} Prix de l'innovation lors de la 1^{ère} édition de Startin'Pyrénées en novembre 2018. Comme de nombreuses start-ups issues de la recherche, HMT aurait pu céder aux sirènes des sollicitations qu'elle recevait et quitter les Hautes Pyrénées. Or, les 3 dirigeants ont, au contraire, renforcé leur présence sur le territoire en faisant fabriquer localement les différents modèles exosquelettes. Ils ont également développé une activité de cabinet d'ergonomie référencé par la CARSAT. Pour encore renforcer son implantation locale HMT a fait l'acquisition d'une friche industrielle sur la zone de la Garouillère à Tarbes, le bâtiment Ambition, qu'elle a rénovée pour en faire une « colocation d'entreprises ».

Chemins de randonnées, paysages à couper le souffle, coins insolites ou encore fiertés locales vous attendent sur notre territoire.

Nous vous proposons un extrait à chaque numéro de #AggloTLP magazine.

Amoureux du territoire, n'hésitez pas à nous partager vos clichés, témoignages d'aventure ou découvertes en nous mentionnant sur les réseaux sociaux.

LE PLATEAU DU MOUSQUÉ



Le plateau du Mousqué (4,5km / 187m D+), avec ses chênes centenaires, offre un cadre idéal pour un pique-nique.

Accessible facilement par un agréable sentier forestier au départ de la place des Arcades à Saint-Pé-de-Bigorre, ce lieu offre un magnifique panorama sur les montagnes environnantes et jusqu'à la ville de Pau.

ACTIVITÉS EN EAUX VIVES



Au-delà des activités de loisirs, le **gave à Saint-Pé** est considéré par les compétiteurs de l'eau vive comme l'un des sites les plus intéressants en France et internationalement. Le bassin du Pont des Grottes a accueilli de grandes compétitions de canoë-kayak: finale de Coupe de France, slalom international, manche de la Coupe du Monde...

En traversant le bassin sur votre raft, vous croiserez peut-être les meilleurs slalomeurs mondiaux à l'entraînement.

CONTACT OFFICE DU TOURISME

13 place des Arcades 65270 Saint-Pé-de-Bigorre
Tél. : 05 62 41 88 10
ot.saintpedebigorre@gmail.com
www.saintpedebigorre-tourisme.com

#EXPRESSION

Ambition Nouvelle pour l'agglomération

Pour une Agglomération au service des habitants

Sept ans après sa création, l'Agglomération est une évidence et doit désormais rentrer dans une nouvelle dynamique. Fidèle à sa volonté de demeurer une force de proposition au service du collectif, le Groupe a formulé de multiples propositions dans le cadre de la réactualisation du Projet d'Agglomération, travail que nous appelons de nos vœux depuis près de deux ans. Cette feuille de route doit répondre à la fois aux besoins et attentes des habitants, et proposer des actions de nature à accroître l'attractivité du territoire.

Nos propositions concrètes concernent toutes les compétences de l'Agglomération, depuis le développement économique, l'aménagement du territoire, le tourisme, les mobilités, la culture jusqu'au maintien des services publics de proximité. Un point de vigilance pour lequel notre engagement est total : une vision communautaire équilibrée et juste en faveur de la sauvegarde et le développement de services publics de proximité constitue une priorité absolue.

Votre Groupe Divers Gauche à la Communauté d'Agglomération.

Groupe Communistes Républicains et Citoyens



Nous sommes 13 élus, hommes ou femmes, maires, adjoints, conseillers ruraux ou urbains. En 2020, nous identifions 3 dossiers prioritaires : eau et assainissement, mobilités, santé et hôpitaux.

L'eau et l'assainissement est une nouvelle compétence communautaire. Nous partageons la gestion actuelle visant à privilégier la régie publique et à lisser les tarifs.

Pour les transports et les mobilités, nos réflexions suivent trois axes : la gratuité des transports et le retour en régie publique, un plan vélo ambitieux pour l'agglomération.

Enfin, nous pensons que la construction du nouvel hôpital unique à Lanne ainsi que la fermeture des hôpitaux de Tarbes et de Lourdes aura de lourdes conséquences pour nos concitoyens. Nous continuons à travailler ces priorités.

Les élus du groupe Communistes Républicains et Citoyens (CRC aggro TLP)



L'accès aux
animations du
Réseau est gratuit
et ouvert à tous

Retrouvez bientôt la nouvelle parution de l'Agenda culturel pour prendre connaissance de tous les événements de vos bibliothèques et ludothèque du réseau de lecture publique. Il sera disponible dans tous les équipements de l'agglomération et, comme d'habitude, en ligne sur bibliotheques.agglo-tlp.fr

Agenda culturel

du réseau de lecture publique de l'agglomération

à noter

#1

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Entre mai et juin, à l'occasion des **Rendez-vous aux jardins**, vos bibliothèques se mettent au vert !

Atelier scientifique et ludique autour des 5 sens ou création d'origami pour les enfants, fabrication de cosmétiques ou de produits médicinaux pour les grands, **Conférence sur l'eau – source de vie**, Ou encore Causerie verte et **Green dating** Sans compter sur le lancement d'une **bouturothèque éphémère**.

Un programme riche et varié pour fêter le printemps. Retrouvez les dates de tous vos rendez-vous sur l'agenda du printemps ou le site des bibliothèques : www.bibliotheques.agglo-tlp.fr

#2

FÊTE MONDIALE DU JEU



Chaque année la ludothèque du Réseau s'installe dans l'une des communes de l'Agglomération, pour célébrer la fête mondiale du jeu. Cette année, elle se tiendra à Odos samedi 1^{er} juin.

Pendant tout un après-midi, vous pourrez rencontrer des créateurs de jeux, des associations et des professionnels du monde ludique, découvrir des prototypes de jeux, ou tout simplement passez un bon moment en famille ou entre amis dans une ambiance conviviale et festive.

Samedi 1^{er} juin de 14h à 18h, salle polyvalente, Odos.

#3

PARTIR EN LIVRE 1.2.3. BOUGEZ !

Le festival du livre jeunesse est de retour, pour le plus grand plaisir de tous. On célébrera le sport et le jeu avec : des ateliers d'illustration et d'écriture, des rencontres avec les auteurs et les illustrateurs des livres jeunesse, des dédicaces, des spectacles, des animations pour les

tous petits et pour les plus grands...

Du 26 au 29 juin

Bibliothèque Nelson Mandela, Ludothèque Entrée de jeu & Parc des Bois Blancs à Tarbes.

● RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

● Abonnez-vous, c'est gratuit !

● Les 10 bibliothèques, la ludothèque et le Bibliobus de votre agglomération vous proposent un abonnement gratuit et illimité !

● Livres, BDs, mangas, revues, CDs, jeux de société, jeux vidéo... profitez de l'offre culturelle des établissements.

● Et pour rester connecté où que vous soyez, empruntez une liseuse numérique. Des centaines de références récentes sont disponibles.

Partir
en
livre



+ d'infos sur agglo-tlp.fr
& nos réseaux



AggloTLP

POURTANT ILS NAISSENT TOUS ÉGAUX.

*Jeanne et Paul
n'auront jamais
un salaire égal.*

Égalité Femme Homme
on est tous concernés